

Florkin (Marcel). *Médecins et Médecine au pays de Liège.*

Marie Delcourt

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Delcourt Marie. Florkin (Marcel). *Médecins et Médecine au pays de Liège.* In: Revue belge de philologie et d'histoire, tome 33, fasc. 3, 1955. pp. 711-712;

[http://www.persee.fr/doc/rbph\\_0035-0818\\_1955\\_num\\_33\\_3\\_1961\\_t1\\_0711\\_0000\\_1](http://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1955_num_33_3_1961_t1_0711_0000_1)

---

Document généré le 28/06/2017

**Florkin (Marcel).** *Médecins et Médecine au pays de Liège.* Liège, 1954, un vol. in-4° de 252 pp. (TRAVAUX DU SÉMINAIRE D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, T. I),

On connaissait déjà les belles recherches de Marcel Florkin sur l'histoire des sciences et des savants, par exemple sur J.-B. Stas et sur la méconnaissance où ce très grand savant fut tenu dans son pays et singulièrement par les pouvoirs publics et l'Université de Liège, où il n'eut jamais la chaire qu'il méritait et qui lui eût permis de travailler avec moins de difficultés. Marcel Florkin a étudié aussi les débuts des Facultés liégeoises des sciences et de médecine, pour lesquelles plusieurs essais tentés sous le régime français précédèrent la création officielle de Guillaume I<sup>er</sup> en 1817. On ne saurait trop admirer la prodigieuse activité de ce savant qui, en dehors de son enseignement et de ses recherches de bio-chimiste, disposant d'un clavier exceptionnellement étendu, écrit des livres pour les historiens et sait réunir une illustration riche et originale : reproductions bibliographiques, portraits, vues et cartes anciennes.

On trouvera dans le présent volume une étude sur la dynastie des Ansiaux, ces médecins dont le premier (ancêtre de l'économiste professeur à l'U.L.B.) fut l'un des fondateurs de la Faculté liégeoise, et les biographies de plusieurs chirurgiens, oculistes, physiologistes qui ont étudié ou pratiqué à Vienne, aux armées, à Paris. Le plus célèbre de ces expatriés est sans nul doute Pierre-Hubert Nysten, né à Liège, qui fit ses études à Paris à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle avec Xavier Bichat dont il devint le disciple. Nysten ne revint jamais aux rives de Meuse, mais se fixa à Paris, publia des travaux importants, surtout les *Recherches de physiologie et de chimie pathologiques pour faire suite à celles de Bichat sur la vie et la mort* (1811) ; fut chargé en province de missions analogues à celles qui devaient plus tard illustrer Pasteur et collabora à des publications didactiques, le *Traité de matière médicale* de Schwilgué (1809), un *Manuel médical* (1814), et surtout le *Dictionnaire de médecine*, dont la troisième édition (1814) est de lui seul. « Son *Dictionnaire de Médecine* l'avait illustré plus encore que ses travaux personnels et, longtemps encore, les étudiants en médecine devaient continuer à dire *un nysten*, comme nous disons *un barème* ou *un calepin* » (P. 178). Car c'est une gloire pour un homme que son nom propre devienne un nom commun. Mais Nysten mourut en 1818 à 46 ans ; son dictionnaire fut neuf fois réédité jusqu'en 1855 où il parut nécessaire de le remanier, tâche qui fut confiée à Littré et à Charles Robin. Ils y introduisirent des modifications que M<sup>me</sup> Nysten estima contraires aux opinions philosophiques de son feu mari et elle exigea que le nom de celui-ci disparût du titre. Elle ne gagna son procès, qui dépouillait Nysten d'une juste gloire, qu'en 1866. Nysten était né en 1771 : osons déplorer la longévité de cette veuve abusive.

La première moitié de l'ouvrage de M. Florkin intéresse les philosophes autant que les historiens et les médecins. C'est une étude sur les opinions

anciennes concernant les propriétés des eaux de Spa. « Née de la philosophie spiritualiste et du système de Leibniz, la doctrine des *aquae spadanæ* fut formulée par le médecin Le Drou. Étayée par une structure commerciale habile, échafaudée par un apothicaire exportateur d'eau, un médecin qui connaîtra la renommée européenne, un libraire audacieux et un marchand de vin, elle se doubla rapidement de l'attrait d'une série de tripots privilégiés et connaîtra une vogue inouïe ». Il faut lire ici le détail de ces fructueuses collaborations. « La découverte par Lavoisier, entre 1781 et 1788, de la nature et des propriétés de l'anhydride carbonique, devait dépouiller les *aquae spadanæ* des vertus qui avaient permis de les insérer dans un système de philosophie spiritualiste. De l'esprit, *qu'il faut tenir pour leur âme*, des *aiguilles spiritueuses*, maintenant en solution un *fer subtil*, et de l'*esprit acide* entrant dans les nerfs pour s'y joindre aux esprits animaux, il ne resta que l'anhydride carbonique et le bicarbonate de fer... » (p. 5).

Mais déjà l'on voudrait déjà remonter plus haut. Spa était déjà notoire au xvi<sup>e</sup> siècle. On y rencontre, à la fin du siècle, Farnèse et Juste Lipse. Des médecins exposent les propriétés curatives des eaux, que des poètes louent en vers latins. Quelle est l'origine de cette célébrité? Mon ami Jean Hoyoux a probablement raison de supposer au début de cette vogue une source miraculeuse et, bien avant les iatrochimistes et les iatrophysiciens, le leibnizien Hoffmann et son élève Le Drou, pour qui les eaux de Spa ont un esprit « qu'il faut tenir pour leur âme » et qui est « de vitriol de mars associé à un esprit éthérien élastique », un culte chrétien peut-être héritier lui-même de quelque nymphe plus ancienne (1). — Marie DELCOURT.

**Balon (Joseph).** *Les fondements du régime foncier au moyen âge depuis la chute de l'Empire romain en Occident. Étude de dogmatique et d'histoire du droit.* Louvain, E. Nauwelaerts, 1954 ; 1 vol. in-8°, 198 pp. (ANCIENS PAYS ET ASSEMBLÉES D'ÉTATS, tome VII).

M. Balon, dont on connaît l'activité féconde dans le domaine de l'histoire du droit, n'a pas craint de s'attaquer à un sujet particulièrement ardu. Après une étude approfondie, il a cru pouvoir dégager de l'évolution des faits historiques, « une dogmatique pour le régime foncier dans ce qui fut l'Empire romain en Occident ». Le terme « dogmatique », quelque peu inattendu, ne laisse pas d'évoquer fâcheusement les systèmes échafaudés au siècle dernier par certains historiens allemands, sans trop de souci des exigences de la méthode historique. Quelle est donc la portée exacte de l'ouvrage? Il s'agit « de savoir s'il existe un droit majeur,

---

(1) Ont paru depuis la rédaction de cet article de nouvelles recherches historiques de Marcel Florkin dans la *Revue Médicale de Liège*, X, 1955, nos 8 et 11.